

**SGKJPP**  
Schweizerische Gesellschaft für Kinder- und  
Jugendpsychiatrie und -psychotherapie

**SSPEA**  
Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie  
d'Enfants et d'Adolescents

**SSPIA**  
Società Svizzera di Psichiatria e Psicoterapia  
Infantile e dell' Adolescenza

**PSY  
&  
YSSA**

Berne, le 10 janvier 2013

## Révision de la loi sur les médicaments et dispositifs médicaux (LPth)

Madame la Conseillère Nationale Heim,

La Société Suisse de Psychiatrie pour Enfants et Adolescents (SSPEA) vous remercie de l'avoir sollicitée, dans le cadre de la révision de la loi sur les produits thérapeutiques. Le processus de mise en consultation s'étant fait sans que notre société y ait été associée, nous vous adressons les considérations suivantes en espérant qu'elles pourront être prises en considération :

La SSPEA, approuve comme le fait la Société de Pédiatrie SGP, le fait d'adapter le droit suisse sur le même modèle que le droit européen avec des incitatifs tels que l'augmentation du brevet de 6 mois pour les applications pédiatriques. Ce point paraît essentiel pour améliorer la qualité et la sécurité des soins chez l'enfant et l'adolescent. En effet, l'alternative est d'utiliser les médicaments off-label sans savoir s'il y a des conséquences négatives à l'âge pédiatrique ou ne pas utiliser le médicament et ainsi priver les enfants et adolescents souffrant de troubles psychiques des progrès importants de la médecine.

La constitution des registres pour le suivi de thérapies à long terme est en principe également importante du point de vue de la SSPEA. Nous interrogeons cependant la pertinence de tels registres en Suisse pour la population pédopsychiatrique, qui d'un point de vue scientifique en comparaison internationale, en particulier avec les USA, n'est pas représentative. Nous soutenons cependant les mesures qui permettront plus de transparence dans le domaine, en particulier celle qui visera à l'autorisation de substances déjà reconnues, ainsi permettant un meilleur accès aux traitements et une meilleure surveillance.

En espérant que ces éléments vous seront utiles, et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous adressons, Madame la Conseillère Nationale, nos meilleurs messages,



Dr med. Hélène Beutler  
Co- Présidente



Prof. Dr med. Alain Di Gallo  
Co Président